sonelo CFA

votre réussite par nos formations

LIVRET PARTENAIRES

Chef de Projet en Rénovation Energétique

SOMMAIRE

- Présentation Sonelo – CFA
- La formation : ***C****hef de* ***P****rojet en* ***R****énovation* ***E****nergétique*
- Le planning
- Les contacts
- Les aides pour les entreprises
- Les avantages pour l'entreprise
- Devis / Devenir partenaire

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Présentation SONELO – CFA

L'organisme **SONELO** a été créé en 2006 à l'initiative des co-gérants Nicolas CZARNECKI et Anthony ESPOSITO.

Sensibilisés par les demandes récurrentes de recrutement de diagnostiqueurs immobiliers sur l'ensemble du territoire français, ils ont souhaité agir afin de répondre aux mieux à ces dernières. Notre centre vous propose de nombreuses formations dans les secteurs du diagnostic immobilier, de l'énergie et la prévention des risques professionnels

Au vu de l'ampleur de la demande dans le secteur du diagnostic immobilier, de l'audit énergétique et l'accompagnement pour la mise en place des travaux, SONELO a développé son accès à la formation par le biais d'un CFA. Notre formation en alternance, est certifiante et prépare pour la certification professionnelle Chef de projet en rénovation énergétique, enregistré au RNCP – Niveau 5 – Bac+2.

Notre offre de formation : **Chef de projet en rénovation énergétique en Alternance – 9 mois.**

L'objectif de Sonelo est de former les futurs chefs de projet en rénovation énergétique, afin qu'ils puissent répondre à la forte demande de poste.

Notre mantra est « **Votre réussite par nos formations** ». Afin de se rapprocher au mieux de ce dernier, nous avons fait reconnaitre notre organisme de formation par le Label Qualiopi, et fait certifier notre formation Chef de projet en rénovation par le RNCP.

Attachés à notre cœur de métier, nous délivrons une formation complète portée par des professionnels du métier (formateurs – dirigeants – jury…).

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

La formation : Chef de projet en rénovation énergétique

La Certification :

La formation permet l'obtention de la certification professionnelle Chef de projet en rénovation énergétique. Il est reconnu (RNCP 38521) et équivaut à un Bac+2.

La Durée :

Formation en alternance avec 280 heures de théorie sur 9 mois.
Soit : 75% du temps en entreprise et 25% en cours.

Les Prérequis :

Être éligible au contrat en alternance.
Savoir lire et écrire en langue française. Et attester :

- Être titulaire d'une certification de niveau 5 minimum dans le domaine du bâtiment, de la construction ou de l'énergétique.
- **Ou** Être titulaire d'une certification de de niveau 4 au minimum et justifier d'une expérience professionnelle de 1 an minimum.
- **Ou** Justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle

Les Lieux :

France entière, formation en distancielle avec 2 déplacements d'une semaine aux Alluets le Roi (78580).

Les Dates :

Début des sessions pour 2025 et 2026 :
1er : 13 octobre 2025 ; 2ième : 19 Janvier 2026;
3ième : 20 Avril 2026 ; 4ième : 12 Octobre 2026,

Les Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances et compétences du métier de Chef de projet en rénovation énergétique.
- Réussir sa certification professionnelle de Niveau 5 (Bac+2) en chef de projet en rénovation énergétique
- S'intégrer au sein de l'équipe de l'entreprise (durant la durée du contrat d'apprentissage).
- Se préparer au passage des certifications obligatoires pour exercer le métier de chef de projet en rénovation énergétique (certificateur indépendant accrédité par le Cofrac).

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

La formation : Chef de projet en rénovation énergétique

Les compétences / capacités professionnelles :

- Identifier les souhaits et les exigences du client avec une fiche d'intervention en ce qui concerne son projet de rénovation pour dresser les grandes lignes d'un programme d'économie d'énergie cohérent.
- Construire des solutions de réduction de consommation énergétique en examinant les substitutions d'énergie possible en recourant aux énergies renouvelables permettant un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.
- Concevoir un prévisionnel des coûts des travaux par poste et global à l'aide d'un outil de simulation tarifaire, pour comparer l'impact financier de chaque programme proposé.
- Coordonner les entreprises intervenantes afin d'assurer la bonne mise en œuvre du projet de travaux et la résolution des difficultés techniques éventuellement constatées lors de la pose du matériel par les entreprises en réalisant un suivi de chantier.
- Piloter la mise place du projet/chantier, en contrôlant à une fréquence pertinente à l'aide du cahier des charges : les conditions de réalisation, les résultats atteints et les étapes restantes, afin de décider des ajustements à réaliser

Le Programme :

- Journée d'accueil
- Notions de bases du bâtiment
- Sensibilisation à l'étanchéité à l'air et au système de renouvellement d'air
- Diagnostic énergie sans mention (DPE)
- Diagnostic énergie avec mention (DPE)
- Audit énergétique
- Analyse financière et accompagnement aux aides dédiées à la rénovation énergétique
- Accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations et du suivi des travaux
- Organisation, animation et gestion des interfaces des différents interlocuteurs
- Examens blancs - Préparation mémoire - Passage de la certification professionnelle

Moyens techniques et pédagogiques :

- Formation en présentiel/visio réalisée au travers d'un diaporama interactif alternés par des questions posées, des échanges, des exercices pratiques et des études de cas pour faciliter l'acquisition des compétences.
- Formation en entreprise par votre maître d'apprentissage, professionnel du diagnostic immobilier, qui complètera votre apprentissage et vous rendra autonome.
- Formation e-learning nous vous mettons à disposition les modules diagnostics techniques sur la plateforme digitale afin de revoir les connaissances à votre rythme

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Le planning

Modèle basé sur la session de formation du ***06/10/2025*** *au* ***30/06/2026.***

Répartition temps de cours (280 h) et temps en entreprise.

OCTOBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DECEMBRE 2025						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FEVRIER 2026						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2026						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN 2026						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

En formation visio

En formation IDF

En entreprise

Passage Titre

Jour de certification

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Les contacts

L'équipe CFA :

Vous pouvez nous contacter pour toutes vos questions :

- 01.39.75.36.38
- r.komlasoukka@sonelo.fr

Le site internet :

L'ensemble des renseignements sur notre formation et notre centre sur notre site :

- https://sonelo-cfa.fr/

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Les aides pour les entreprises

Le dispositif « 1 jeune, 1 solution » :

Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle :

- Une aide exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti de 2 000€ ou 5 000€ ou 6 000€ (montant variant en fonction de la taille de l'entreprise et du stautu du candidat).
- Ces dispositions s'appliquent pour la préparation d'un diplôme/titre allant du CAP au Master.
- L'aide est prolongée pour tout contrat conclu jusqu'au 31/12/2025.

Qui peut en bénéficier :

- Les entreprises de moins de 250 salariés.
- Les entreprises de 250 salariés et plus à la condition qu'elles s'engagent à atteindre, dans leur effectif, un seuil, défini par décret, de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle (faute de quoi les sommes perçues doivent être remboursées)

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Les aides pour les entreprises

Comment bénéficier de l'aide ?

- Les demandes d'aide sont à adresser à l'Agence de services et de paiement (ASP) via une plateforme de téléservice ouverte à compter du 1er octobre 2020.
- Vous devrez fournir la copie du contrat de travail, la copie de la pièce d'identité de son représentant et la copie de la pièce d'identité du jeune.
- Vous disposez d'un délai de 4 mois à compter de l'embauche du salarié pour faire sa demande.

Liens utiles et contacts :

- En savoir plus sur l'aide exceptionnelle aux employeurs qui recrutent en apprentissage : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/ entreprise-et-alternance/aide-exceptionnelle-apprentissage
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le 0 820 825 825 (Service 0,15(€/min) + prix appel).

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Les aides pour les entreprises

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

Portail de l'Alternance
Apprentissage et contrat de professionnalisation

SIMULATEUR DE CALCUL D'AIDES AUX EMPLOYEURS

Simulateur d'aide :

Retrouvez l'ensemble des aides dont votre entreprise est éligible pour le recrutement d'un alternant en fonction de son âge, du diplôme/titre a préparer :

- https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1

OPCO

Coût contrat :

Avec la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, le principe du coût-contrat installe un montant "au contrat" versé pour chaque apprenti aux CFA par les OPCO, selon un montant déterminé par les branches et validé par France Compétences. Lien pour accéder au référentiel qui indique le montant du cout contrat en fonction du IDCC de votre entreprise :

- https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Les avantages pour l'entreprise

Formation :

- Une formation théorique délivrée à l'apprenti en lien avec votre cœur de métier.
- La transmission de votre savoir-faire, pour former l'apprenti à l'image de votre entreprise.

Recrutement :

- Une embauche en lien avec vos besoins.
- Une période d'essai de 45 jours pour vous assurer du recrutement.
- Un salarié rapidement opérationnel.

Fiscalité :

- Aide « 1 jeune, 1solution ».
- Aide OPCO « Coût contrat ».
- Exonération totale ou partielle de cotisations sociales.

sonelo CFA
votre réussite par nos formations

Devis / Devenir partenaire

Le coût de la formation pour chaque alternant embauché est de :

Constitution	Prix HT
Formation : Chef de projet en rénovation énergétique – RNCP 38521 Niveau 5 – Bac+2 *Certifications professionnelles inclues**	7960 €
Coût contrat OPCO *(Selon IDCC de votre entreprise)*	- 7960 €
Reste à charge du coût de la formation après prise en charge OPCO	0 €

** Certifications : DPE Sans Mention – DPE Mention*

Aide exceptionnelle au recrutement des alternants
(Aide à la prise en charge du salaire. - Selon conditions en vigueur)

Vous recherchez un apprenti ?

Adressez-nous vos besoins par mail : p.breton@sonelo.fr

Votre entreprise	
Votre Prénom – Nom	
Votre Fonction	
Votre Email	
Votre téléphone	
Combien de poste sont à pourvoir	
Votre secteur de recherche (code postal ou ville)	
Complément d'information	